

○ Patricia SCHILLINGER <p.schillinger@senat.fr>
À Laurent Provot

12:23



PS

Répondre Répondre à tous Transférer Supprimer Mettre en liste blanche Mettre en liste noire ☰

📎 Pièce jointe (1) ▶ Vue Télécharger

Monsieur le Président,

Je vous remercie de ces éléments sur lesquels vous avez souhaité attirer mon attention et auxquels je suis particulièrement sensible au regard de la pertinence des accueillants familiaux dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes et des personnes en situation de handicap.

Aussi suite à votre sollicitation, je vous prie de trouver [en suivant ce lien](#) le texte de ma question écrite à la secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées à paraître au journal officiel le 30 avril prochain.

Respectueusement,

--

Patricia SCHILLINGER
Sénatrice du Haut-Rhin
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard

Situation des accueillants familiaux durant la crise sanitaire Covid-19 et revalorisation des carrières

🕒 23 AVRIL 2020



Question n° 15673 adressée à Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées

À publier le : 30/04/2020

Texte de la question : Mme Patricia Schillinger attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées sur la situation des accueillants familiaux et, plus particulièrement, sur l'insuffisance des moyens à leur disposition, révélée par la crise sanitaire du Covid-19, et la nécessaire revalorisation de leurs carrières à l'issue de ladite crise. En effet, depuis le début de cette crise diverses mesures ont fort nécessairement été prises pour améliorer l'accueil en milieu hospitalier et en établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD). De plus le 25 mars 2020, le Président de la République en déplacement à Mulhouse, a annoncé un « plan massif d'investissement et de revalorisation de l'ensemble des carrières » pour l'hôpital, une fois la crise du coronavirus passée. Si la situation des hôpitaux français mérite en effet des mesures et des moyens pour répondre à la forte tension que connaît ce secteur, celle des accueillants familiaux, au plus près des personnes en situation de handicap et des personnes âgées dépendantes, est également particulièrement sensible et préoccupante. Aussi elle lui demande de quelle manière elle compte valoriser l'alternative au tout établissement que constitue l'accueil familial et accorder à ses professionnels la reconnaissance qu'ils méritent.